



Le Quotidien

Statistique Canada

Le vendredi 14 décembre 2001

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE: ÉPARGNE-RETRAITE PRIVÉE

2

FAITS SAILLANTS

- L'épargne-retraite privée est une composante importante des avoirs globaux des familles canadiennes. En 1999, elle constituait environ 29 % de la valeur de l'ensemble de leurs avoirs. Toutefois, cette épargne se classe encore en deuxième position derrière la résidence principale, l'avoir le plus important.
- L'estimation de l'épargne-retraite privée a nettement dépassé 1 billion de dollars en 1999. Elle était composée de 604 milliards de dollars en droits à pension, ainsi que de 408 milliards de dollars épargnés dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite et les fonds enregistrés de revenu de retraite.
- On estime que le tiers des unités familiales dont le principal soutien économique était âgé de 45 à 64 ans et qui travaillait toujours peuvent ne pas avoir épargné suffisamment pour remplacer les deux tiers de leurs gains d'avant la retraite ou pour générer un revenu selon toute vraisemblance supérieur aux seuils de faible revenu de Statistique Canada.
- Plus de 1,5 million d'unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 45 ans ou plus n'avaient pas d'épargne-retraite privée, soit le quart des unités familiales de ce groupe d'âge. Pour ces unités familiales, le revenu qui provient des régimes de pension publics tels que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, ainsi que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec est déjà essentiel ou le deviendra.

NOUVEAUX PRODUITS

10

CALENDRIER DES COMMUNIQUÉS: 17 au 21 décembre

12



Enquête sur la sécurité financière: épargne-retraite privée, 1999

L'épargne-retraite privée est une composante importante des avoirs globaux des familles canadiennes. En 1999, elle constituait environ 29 % de la valeur de l'ensemble de leurs avoirs. Toutefois, cette épargne se classe encore en deuxième position derrière la résidence principale, l'avoir le plus important, qui constitue environ 32 % des avoirs totaux.

L'estimation de l'épargne-retraite privée a nettement dépassé 1 billion de dollars en 1999, selon l'Enquête sur la sécurité financière (ESF), qui donne le premier portrait statistique complet de la valeur nette des Canadiens, y compris de la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur.

Ces avoirs étaient composés, selon les estimations, de 604 milliards de dollars en droits à pension, ainsi que de 408 milliards de dollars d'épargne dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR).

Ces fonds seront essentiels pour la prestation d'une grande partie des revenus des personnes âgées. Toutefois, ils jouent également un rôle important sur les marchés financiers, puisqu'ils constituent un des plus grands bassins de capitaux de placement au pays.

En 1999, près de 60 % des unités familiales avaient des REER ou des FERR, dont la valeur médiane était de 20 000 \$. Bien que moins d'unités familiales, environ 47 %, aient eu des avoirs dans les régimes d'employeur, la valeur médiane de ces avoirs était beaucoup plus importante, se situant à 49 300 \$. La médiane est le point au-dessus duquel se trouve la moitié des unités familiales qui ont cet avoir et en-dessous duquel se trouve l'autre moitié.

L'ESF montre que, lorsque la valeur des régimes d'employeur était ajoutée aux avoirs familiaux, la valeur nette médiane des 12,2 millions d'unités familiales au Canada augmentait d'environ 35 % et passait de 81 000 \$ à 109 200 \$, selon les estimations. La valeur nette est le montant qu'un particulier ou une famille touche après avoir vendu tous ses avoirs et payé toutes ses dettes.

Pour de nombreuses familles et de personnes au travail, le revenu qui provient du système de pension public ne sera pas suffisant pour leur permettre de maintenir le même niveau de vie qu'avant la retraite. Bon nombre d'entre elles auront besoin d'épargne-retraite privée, surtout des régimes d'employeur et des REER, et d'autres épargnes privées si elles veulent éviter des perturbations dans leur mode de vie.

Il a été possible, grâce aux données de cette enquête, d'aborder la question des unités familiales,

Note aux lecteurs

En mars 2001, Statistique Canada a publié le premier portrait statistique de la valeur nette des Canadiens depuis 1984. L'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 1999 a permis de recueillir des renseignements sur la valeur des avoirs financiers et non financiers de chaque unité familiale ainsi que sur le montant de leur dette.

Toutefois, une composante importante de la valeur nette n'était pas comprise dans ce tableau: la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur. Bien que ce ne soit pas un avoir au sens où ils peuvent être vendus et utilisés à d'autres fins, ces droits à pension sont néanmoins une composante importante de la valeur nette des Canadiens, puisqu'ils assurent à bon nombre d'entre eux au moins une partie de leur revenu à la retraite. Le communiqué d'aujourd'hui précise les premières estimations de valeur nette en y ajoutant une estimation de la valeur des droits à pension constitués dans les régimes de retraite d'employeur (RRE). Il traite également de l'importance de ces droits à pension par rapport à l'épargne-retraite privée.

La méthodologie d'évaluation de ces droits à pension a été définie en consultation avec des experts du domaine. Le rapport qui décrit cette méthodologie a pour titre Enquête sur la sécurité financière: méthodologie pour estimer la valeur des droits à pension (13F0026MIF) et est accessible sans frais dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca).

L'ESF, menée auprès de quelque 16 000 ménages répondants, a recueilli des renseignements sur les avoirs et les dettes des familles et des personnes seules de mai à juillet 1999. Elle a permis d'obtenir des données sur la valeur des principaux avoirs financiers et non financiers ainsi que sur les montants dus au regard des hypothèques, des véhicules, des cartes de crédit, des prêts étudiants et des autres dettes. L'enquête a été menée avec l'appui de Développement des ressources humaines Canada, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'Industrie Canada et du Projet de recherche sur les politiques.

La plupart des renseignements sur les avoirs et les dettes ont été recueillis pour l'unité familiale et non pour chaque personne qui en fait partie. L'expression «unité familiale» comprend à la fois les personnes seules et les familles de deux personnes ou plus. Les familles de deux personnes ou plus, désignées «familles économiques», sont définies comme étant un groupe de deux personnes ou plus vivant dans le même logement et qui sont liées par le sang, le mariage, l'union libre ou l'adoption.

Avec les données de la présente enquête, il a été possible d'aborder la question des unités familiales qui peuvent ne pas avoir épargné suffisamment pour remplacer à la retraite un certain pourcentage de leurs gains ou pour générer un revenu selon toute vraisemblance supérieur au seuil de faible revenu (SFR) avant impôt. Les SFR sont des niveaux de revenu obtenus en analysant les dépenses de familles et en deça desquels une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement qu'une famille moyenne. Cette analyse n'a été possible qu'en formulant un certain nombre d'importantes hypothèses qui ont une incidence sur les résultats. Ces hypothèses sont expliquées de façon détaillée au chapitre six du rapport Les avoirs et les dettes des Canadiens: perspectives sur l'épargne au moyen des régimes de pension privés.

c'est-à-dire les personnes seules de même que les familles économiques de deux personnes ou plus, qui

peuvent ne pas avoir épargné suffisamment. Dans le cadre de cette analyse, épargner suffisamment signifie que l'unité familiale possède assez d'avoirs pour remplacer un certain pourcentage de ses gains d'avant la retraite ou générer un revenu selon toute vraisemblance supérieur au seuil de faible revenu (SFR) avant impôt.

Pour cela, l'enquête s'est attardée sur les unités familiales qui étaient proches de la retraite, celles où la personne touchant le revenu avant impôt le plus élevé était âgée de 45 à 64 ans et travaillait toujours au moment de l'enquête. Ce groupe d'âge comptait environ 3,9 millions d'unités familiales, dont 2,9 millions étaient toujours au travail.

Maintien du niveau de vie à la retraite

Afin de déterminer si une personne ou un couple avaient épargné suffisamment, on a utilisé deux scénarios. Le premier était le remplacement d'au moins les deux tiers des gains d'emploi à la retraite et le second, l'utilisation d'un taux de remplacement de quatre cinquièmes. Le taux de remplacement des deux tiers du revenu part de l'hypothèse que ce taux permet de maintenir le même niveau de vie à la retraite. Les changements du début des années 1990 apportés à la législation de l'impôt régissant les cotisations aux régimes de pension et aux REER ont été inspirés par l'objectif d'assurer une pension équivalente à 60 % à 70 % des gains d'avant la retraite. L'accent sera mis ici sur les résultats du premier scénario.

Des limites ont été imposées au revenu de retraite brut devant être généré. Elles ont été établies sur la base des gains déclarés en 1998. La limite supérieure était de 60 000 \$ dans le cas d'une personne seule et de 100 000 \$ dans le cas d'une famille. La limite inférieure correspondait au seuil de faible revenu. Selon ces deux hypothèses, une estimation du revenu attendu des programmes de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SV/SRG) et du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) est incluse dans le calcul du revenu de retraite.

Les avoirs considérés aux fins de la présente analyse comprenaient non seulement ceux dans les régimes de pension privés, mais également la moitié de la valeur nette de la résidence, la valeur nette d'autres biens immobiliers, des capitaux propres dans une entreprise et la valeur d'autres actifs financiers.

En 1999, près d'un million d'unités familiales dont le principal soutien économique était âgé de 45 à 64 ans et toujours au travail peuvent ne pas avoir épargné suffisamment en vue de la retraite, soit près du tiers des unités familiales de ce groupe d'âge (voir tableau 1).

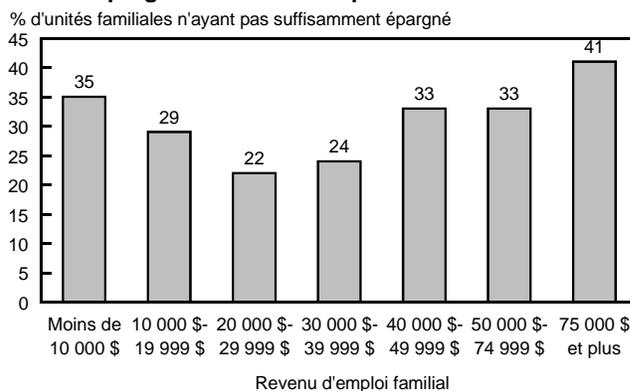
Le montant du revenu qu'une famille devrait remplacer par des sources privées augmente avec ses

gains d'avant la retraite. Par conséquent, il n'est pas étonnant que la proportion d'unités familiales à revenu d'emploi élevé, soit 75 000 \$ ou plus, qui ne pourront peut-être pas remplacer les deux tiers de leur revenu soit relativement élevée (41 %). Les unités familiales gagnant au moins 75 000 \$ représentent plus du tiers de toutes les unités familiales qui n'auront peut-être pas épargné suffisamment. Leur valeur médiane nette était de 235 300 \$. Celles qui, par ailleurs, gagnent 75 000 \$ ou plus et qui semblent avoir épargné suffisamment avaient une valeur médiane de 628 400 \$.

D'autre part, un peu moins du quart des unités familiales touchant un revenu d'emploi de 20 000 \$ à 40 000 \$ seront peut-être incapables de remplacer les deux tiers de leurs gains. Selon les normes actuelles, le revenu que ce groupe recevra des programmes publics de retraite (SV/SRG et RPC/RRQ) aidera la plupart d'entre elles à maintenir un niveau de vie semblable à la retraite.

Tout juste un peu plus de 35 % des unités familiales tirant un revenu d'emploi de moins de 10 000 \$ n'ont peut-être pas assez épargné pour générer à la retraite un revenu suffisant pour éviter de tomber sous le seuil de faible revenu. Bon nombre d'entre elles ne verront peut-être pas leur niveau de vie diminuer, mais elles continueront plutôt à vivre une situation difficile.

Parmi les unités familiales ayant un soutien économique principal âgé de 45 à 64 ans, ceux ayant un revenu inférieur et supérieur semblent ne pas avoir épargné suffisamment pour leur retraite¹



¹ Ont épargné suffisamment pour remplacer les deux tiers de leurs gains ou générer un revenu à la retraite supérieur aux seuils de faible revenu.

Cette analyse ne cherche pas à évaluer si le revenu de retraite prévu est suffisant. Il est important de souligner que le fait de pouvoir remplacer les deux tiers des gains à la retraite ne dénote pas nécessairement que le revenu sera suffisant.

La propriété immobilière et la profession: deux facteurs importants

En plus du revenu d'emploi, la proportion d'unités familiales qui peut ne pas avoir épargné suffisamment pour la retraite varie en fonction d'un certain nombre d'autres facteurs. Le fait d'être propriétaire, la profession et le statut d'emploi comptent parmi ces facteurs.

Pour la plupart des Canadiens, la résidence principale est l'avoir le plus important. Il n'est donc pas surprenant de constater que ceux qui ne sont pas propriétaires de leur maison, ou dont la maison est hypothéquée, sont dans une situation plus difficile lorsqu'il s'agit de générer un revenu de retraite suffisant.

Dans cette analyse, la moitié de l'avoir propre dans la résidence est considérée comme un avoir pouvant générer un revenu à la retraite. Seulement 15 % des unités familiales qui sont propriétaires d'une résidence sans hypothèque ne semblaient pas avoir épargné suffisamment pour la retraite, contre 34 % de ceux qui étaient propriétaires de leur résidence et avaient une hypothèque.

Être propriétaire est un facteur important illustré par le fait qu'un pourcentage très élevé (59 %) des unités familiales qui ne possèdent pas leur propre résidence n'ont peut-être pas suffisamment épargné pour remplacer les deux tiers de leurs gains ou générer un revenu selon toute vraisemblance au-dessus du SFR. Ce pourrait être le cas d'au moins 385 000 unités familiales.

Les unités familiales dont le principal soutien économique travaille dans le secteur public – dans l'administration publique ou en éducation – sont plus susceptibles d'avoir suffisamment épargné pour la retraite. Cela peut être lié au fait que les trois quarts des personnes oeuvrant dans ce secteur adhéraient à un régime de retraite d'employeur. Une proportion relativement faible de ce groupe (19 %) ne semble pas avoir épargné suffisamment.

Les unités familiales les moins susceptibles de remplacer les deux tiers de leur revenu au moment de la retraite ont un principal soutien économique qui travaille dans les professions reliées à la transformation et à la fabrication. Près de 46 % de ces unités familiales ne semblaient pas avoir épargné suffisamment.

De plus, 36 % des travailleurs rémunérés étaient susceptibles de faire face à une baisse de revenu de plus du tiers de leurs gains d'emploi au moment de leur retraite, comparativement à 21 % pour les travailleurs autonomes.

L'Alberta et l'Ontario comptent les plus fortes proportions d'unités familiales qui peuvent ne pas avoir épargné suffisamment

L'Alberta et l'Ontario comptent les plus grandes proportions d'unités familiales âgées de 45 à 64 ans en 1999 qui peuvent ne pas pouvoir remplacer les deux tiers de leurs gains à la retraite. Dans chacune de ces provinces, c'est le cas de 36 % des unités familiales.

Cela concorde avec les résultats de l'enquête qui révèlent que plus le revenu d'emploi des familles est élevé, plus elles sont susceptibles de ne pas avoir épargné suffisamment pour remplacer à la retraite un certain pourcentage de leurs gains ou pour générer un revenu supérieur au SFR. En 1999, le revenu d'emploi médian des unités familiales en Alberta et en Ontario était l'un des plus élevés au Canada.

Par ailleurs, les provinces de l'Atlantique ont la plus faible proportion d'unités familiales qui pourraient ne pas avoir épargné suffisamment (un peu plus d'un quart). Dans la plupart de ces provinces, le revenu médian d'emploi était plus bas. Par conséquent, c'est le revenu tiré de la SV et du SRG, ainsi que du RPC et du RRQ, qui permettra à un bon nombre d'unités familiales de ces provinces de maintenir leur niveau de vie au moment de leur retraite.

Les unités familiales qui ont de l'épargne-retraite

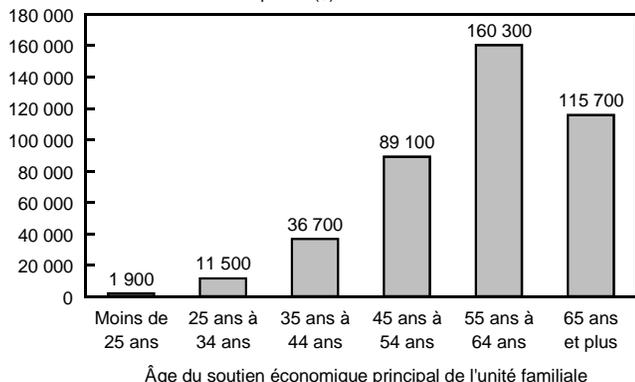
Environ 8,7 millions d'unités familiales, ou 71 % du total de 12,2 millions, avaient une forme quelconque d'épargne-retraite en 1999, que ce soit des régimes de pension d'employeur, des REER ou des FERR.

En 1999, la valeur médiane de l'épargne-retraite privée de toutes les unités familiales qui en détenaient était de 50 000 \$. Toutefois, comme pour de nombreux avoirs, cette valeur varie selon un certain nombre de facteurs, plus particulièrement l'âge, le revenu et la profession.

L'épargne-retraite a atteint un sommet pour les unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 55 à 64 ans. En 1999, la médiane de l'épargne-retraite détenue par ces unités familiales qui approchaient de la retraite ou qui venaient tout juste de prendre leur retraite, était de 160 300 \$. Il n'est pas surprenant que ces familles arrivent en tête en matière d'épargne-retraite, étant donné que la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur augmente avec le nombre d'années de participation au régime. Également, ces gens ont eu plus de temps pour accumuler des avoirs en REER.

La valeur médiane des avoirs de retraite privés est plus importante pour les unités familiales dont le soutien économique principal est âgé de 55 à 64 ans

Médiane des avoirs de retraite privés (\$)



Les unités familiales dans lesquelles une personne âgée de 65 ans ou plus avait le revenu avant impôt le plus élevé détenaient également une importante épargne-retraite privée. L'épargne-retraite privée médiane pour ces unités familiales de personnes âgées était de 115 700 \$. La plupart des principaux soutiens économiques de ces familles étaient à la retraite et puisaient déjà dans ces avoirs, ce qui réduit le montant par rapport au sommet d'avant la retraite.

L'épargne-retraite privée constitue également une part encore plus grande des avoirs totaux puisque l'âge du principal soutien économique augmente. Pour les unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 55 à 64 ans, l'épargne-retraite privée constitue 40 % des avoirs totaux, de loin la composante la plus importante.

Par ailleurs, l'épargne-retraite ne constitue qu'environ 20 % des avoirs des unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 35 à 44 ans. Pour ces familles, la résidence principale est l'avoir le plus important, représentant 38 % des avoirs totaux.

Le montant en épargne-retraite privée s'accroît également avec la croissance du revenu de la famille. Presque toutes les familles dont le revenu familial après impôt est de 40 000 \$ et plus détiennent de l'épargne-retraite.

La grande majorité (91 %) des familles dont le principal soutien économique travaille dans le secteur

public, dans l'administration publique ou en éducation, détiennent de l'épargne-retraite privée. Elles ont également la plus forte valeur de pension médiane (84 400 \$). Presque tous les employeurs du secteur public offrent un régime d'employeur à leurs employés.

Les familles qui détiennent des droits à pension dans les régimes d'employeur et des avoirs de REER et de FERR détiennent de l'épargne-retraite considérablement plus élevée que celles qui ne détiennent que l'un ou l'autre.

L'épargne-retraite privée est concentrée dans un faible pourcentage d'unités familiales

Environ 25 % des unités familiales ont une épargne-retraite privée de 100 000 \$ et plus. Elles détiennent un peu plus de 84 % de l'ensemble des avoirs en épargne-retraite privée (voir tableau 2). Près de la moitié de ces unités familiales détiennent au moins 200 000 \$ en épargne-retraite et ce petit groupe à lui seul détient près des deux tiers du total. L'épargne-retraite privée est donc concentrée dans une proportion relativement faible d'unités familiales en 1999.

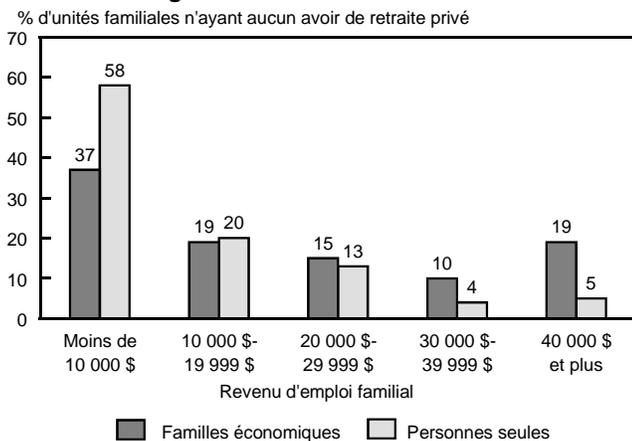
Près de la moitié des unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 55 à 64 ans détiennent au moins 100 000 \$ en épargne-retraite privée. Ce groupe d'âge comprend également le plus faible pourcentage d'unités familiales sans épargne-retraite (21 %).

Les unités familiales qui ne détenaient pas d'épargne-retraite

Selon les estimations de l'ESF, 3,5 millions d'unités familiales, soit les familles et les personnes seules, ou près de 29 % du total de 12,2 millions, n'avaient pas d'épargne-retraite privée (voir tableau 3). Presque la moitié de ces unités familiales étaient des personnes seules et l'autre moitié, des familles économiques.

La grande majorité de ces unités familiales sans épargne-retraite privée avaient des revenus d'emploi plus faibles. Par exemple, 71 % des familles économiques dont le principal soutien économique était âgé de 25 à 64 ans et qui n'avaient pas d'épargne-retraite ont déclaré des gains d'emploi de moins de 30 000 \$. Environ 78 % des personnes seules sans pension avaient des gains de moins de 20 000 \$.

Parmi les unités familiales ayant un soutien économique principal âgé de 25 à 64 ans n'ayant aucun avoir de retraite privé, la plupart avaient des gains de moins de 30 000 \$



Même si ces familles et personnes ont peu d'épargne personnelle, les régimes publics tels que la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti (SV/SRG), de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) assureraient à la plupart un revenu minimal à la retraite. Ce revenu remplacerait une importante partie de leurs gains d'avant la retraite.

Les unités familiales sans épargne-retraite ont tendance à être plus jeunes et ne sont pas propriétaires

Les unités familiales sans épargne-retraite privée ont tendance à être plus jeunes. Elles ont également tendance à ne pas être propriétaires et elles sont moins susceptibles d'avoir fait des études universitaires.

Plus de la moitié (57 %) des familles sans épargne-retraite privée ont un soutien économique principal de moins de 45 ans. Les membres de ces familles sont encore assez loin de la retraite et ont encore quelques années pour accumuler des avoirs.

Toutefois, le principal soutien économique de l'autre 43 % des unités familiales sans épargne-retraite privée avait au moins 45 ans. Il y avait plus de 1,5 million de ces familles, le quart de toutes les unités familiales de ce groupe d'âge. Pour ces unités familiales, le revenu qui provient de la SV, du SRG ainsi que du RPC et du RRQ est déjà essentiel ou le deviendra.

De toutes les unités familiales de 65 ans et plus, 34 % n'avaient pas d'épargne-retraite privée. Toutefois, ce pourcentage était deux fois plus élevé chez les femmes (48 %) que chez les hommes (24 %).

Également, 45 % de ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires n'avaient pas d'épargne-retraite privée, comparativement à 14 % de ceux qui détenaient au moins un grade universitaire.

Il est possible que certaines unités familiales sans épargne-retraite privée se servent d'autres avoirs, tels que leur résidence principale, pour générer un revenu à la retraite. Toutefois, sept familles sur dix sans épargne-retraite n'étaient pas propriétaires.

Les professions des ventes et services, des métiers, des transports et de la machinerie comptent parmi les professions où les unités familiales sont le moins susceptibles d'avoir de l'épargne-retraite.

La valeur nette augmente lorsque l'épargne-retraite est incluse

En mars, paraissait le premier portrait statistique de la valeur nette des Canadiens depuis 15 ans. La valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur, la plus grande composante de l'épargne-retraite privée, n'y figurait pas.

Sans la valeur de ces droits à pension, la valeur nette médiane estimative de l'ensemble des unités familiales, c'est-à-dire les personnes seules et les familles de deux personnes ou plus, était de 81 000 \$. Lorsque la valeur des régimes de pension d'employeur était comprise dans leurs avoirs, la valeur nette médiane augmentait d'environ 35 % pour atteindre 109 200 \$.

Toutefois, la répartition de la valeur nette demeurerait relativement inchangée. Si l'on applique l'estimation révisée de la valeur nette, 20 % des unités familiales les plus riches détenaient encore le plus fort pourcentage du patrimoine des particuliers, environ 68 %. C'est un pourcentage un peu moins élevé que 70 % que l'on obtiendrait si la valeur de l'épargne-retraite privée n'était pas prise en compte dans l'estimation de la valeur nette.

Les unités familiales dirigées par une personne aînée avaient encore la meilleure valeur nette médiane, estimée à 302 900 \$, en partie parce que bon nombre d'entre elles vivent dans leur propre résidence sans hypothèque. Les familles monoparentales avaient encore la plus faible valeur nette médiane, estimée à 17 900 \$ (voir tableau 4).

Toutefois, ces chiffres ne signifient pas que toutes les familles de personnes âgées ou monoparentales avaient de tels niveaux de valeur nette, ni de revenus relatifs.

Le rapport intitulé *Les avoirs et les dettes des Canadiens: perspectives sur l'épargne au moyen des régimes de pensions privés* (13-596-XIF, gratuit) est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous *Publications gratuites*,

puis *Finances personnelles et finances des ménages*. Des tableaux de données sommaires sont également accessibles sans frais sous les rubriques *Le Canada en statistiques*, puis *La société*, ensuite *Familles, ménages et logements* et *Avoirs et dettes*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité

des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (*revenu@statcan.ca*), Division de la statistique du revenu.

Tableau 1. Caractéristiques des unités familiales qui ont ou qui n'ont pas suffisamment épargné¹
1999

	Unités familiales âgées de 45 à 64 ans dont le soutien économique principal est un travailleur rémunéré		
	Nombre d'unités familiales	Unités familiales qui n'ont peut-être pas suffisamment épargné	Unités familiales qui ont suffisamment épargné
	en milliers	%	
Toutes les unités familiales	2 928	33	67
Familles économiques	2 371	30	70
Couples seulement	769	22	78
Couples avec des enfants de moins de 18 ans	687	29	71
Familles monoparentales	87	41	59
Autres familles autres que celles de personnes âgées	828	38	62
Personnes seules	557	46	54
Seuil de faible revenu			
Inférieur	176	46	54
Supérieur	2 752	33	67
Situation du soutien économique principal sur le plan de l'emploi			
Travailleur rémunéré	2 387	36	64
Travailleur autonome	540	21	79
Profession du soutien économique principal			
Gestion	418	33	67
Affaires, finances et administration	444	32	68
Sciences sociales, éducation, administration publique	277	19	81
Ventes et services	508	39	61
Métiers, transport et conducteurs de matériel	513	39	61
Transformation, fabrication et services publics	532	25	75
Autre (santé, sciences naturelles et appliquées, arts et industrie primaire)	101	38	62
Propriétaire de la résidence			
Propriété avec hypothèque	1 276	34	66
Propriété sans hypothèque	997	15	85
Non propriétaire	654	59	37

¹ «Suffisamment épargné» veut dire suffisamment pour remplacer les deux tiers de leur revenu avant la retraite ou générer un revenu supérieur au seuil de faible revenu.

**Tableau 2. Taille des avoirs de retraite privés selon l'âge du soutien économique principal
1999**

	Total des unités familiales	Valeur des avoirs de retraite privés				
		0\$ à 19 999\$	1\$ à 99 999\$	20 000\$ à 99 999\$	100 000\$ à 199 999\$	200 000\$ et plus
nombre d'unités familiales (en milliers)						
Toutes les unités familiales	12 216	3 535	2 748	2 928	1 381	1 625
Moins de 25 ans	724	484	224	x	x	x
25 à 34 ans	2 388	789	1 042	456	x	x
35 à 44 ans	3 017	728	801	1 020	331	138
45 à 54 ans	2 395	458	366	659	431	481
55 à 64 ans	1 459	314	144	292	207	503
65 et plus	2 232	762	171	493	336	470
% d'unités familiales						
Toutes les unités familiales	100	29	22	24	11	13
Moins de 25 ans	100	67	31	x	x	x
25 à 34 ans	100	33	44	19	x	x
35 à 44 ans	100	24	27	34	11	5
45 à 54 ans	100	19	15	27	18	20
55 à 64 ans	100	21	10	20	14	34
65 et plus	100	34	8	22	15	21
% d'avoirs de retraite privés						
Toutes les unités familiales	100	0	2	15	19	64

x Données confidentielles.

**Tableau 3. Âge et revenu des unités familiales n'ayant pas d'avoirs de retraite privés
1999**

	Ensemble des unités familiales	Unités familiales n'ayant pas d'avoirs de retraite privés	Unités familiales n'ayant pas d'avoirs de retraite privés	Ensemble des unités familiales
Toutes les unités familiales	12 216	3 535	100	29
Familles économiques	8 288	1 780	50	21
Familles de personnes âgées	1 180	262	7	22
Familles autres que celles de personnes âgées	7 109	1 518	43	21
Couples seulement	1 852	277	8	15
Couples avec des enfants de moins de 18 ans	3 137	615	17	20
Familles monoparentales	626	336	10	54
Familles autres que celles de personnes âgées	1 493	291	8	19
Personnes seules	3 927	1 755	50	45
Revenu d'emploi pour la famille				
Moins de 10 000 \$	4 059	2 075	59	51
10 000 \$ à 19 999 \$	1 156	568	16	49
20 000 \$ à 29 999 \$	1 122	369	10	33
30 000 \$ à 39 999 \$	1 062	197	6	19
40 000 \$ à 49 999 \$	1 052	141	4	13
50 000 \$ à 74 999 \$	1 857	126	4	7
75 000 \$ et plus	1 908	58	2	3

**Tableau 4. Valeur nette selon les différents types de famille
1999**

	Nombre d'unités familiales		Valeur nette		
	en milliers	%	Agrégat en millions de \$	Moyenne \$	Médiane
Toutes les unités familiales	12 216	100	3 045 134	249 000	109 200
Familles économiques	8 288	68	2 559 676	308 800	159 000
Familles de personnes âgées	1 180	10	518 396	439 400	302 900
Familles autres que celles de personnes âgées	7 109	58	2 041 280	287 100	138 600
Couples seulement	1 852	15	653 702	352 900	170 700
Couples avec des enfants de moins de 18 ans	3 137	26	803 977	256 300	129 000
Familles monoparentales	626	5	57 036	91 100	17 900
Familles autres que celles de personnes âgées	1 493	12	526 565	352 600	211 800
Personnes seules	3 927	32	485 458	123 600	31 800
Hommes	1 902	15	216 985	114 100	21 800
Moins de 65 ans	1 635	13	143 925	88 000	15 600
65 ans et plus	267	2	73 060	273 800	170 800
Femmes	2 026	16	268 473	132 500	43 500
Moins de 65 ans	1 240	10	117 738	94 900	14 200
65 ans et plus	785	6	150 735	192 000	108 600



NOUVEAUX PRODUITS

Infomat - revue hebdomadaire, 14 décembre 2001
Numéro au catalogue: 11-002-XIF (3\$/109\$).

Infomat - revue hebdomadaire, 14 décembre 2001
Numéro au catalogue: 11-002-XPF (4\$/145\$).

Les avoirs et les dettes des Canadiens: perspective sur l'épargne au moyen des régimes de pensions privés, 1999
Numéro au catalogue: 13-596-XIF (gratuit).

Ventes de véhicules automobiles neufs, octobre 2001
Numéro au catalogue: 63-007-XIB (13\$/124\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

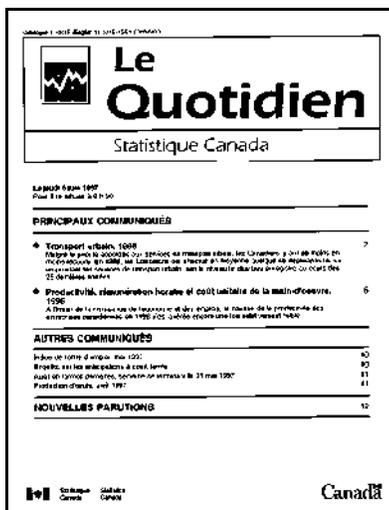
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services* et *Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, julie.belanger@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, madeleine.simard@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

CALENDRIER DES COMMUNIQUÉS: 17 AU 21 DÉCEMBRE

(À cause de circonstances imprévisibles, les dates de parution peuvent être modifiées.)

Date de parution	Titre	Période de référence
17	Indice composite	Novembre 2001
17	Productivité multifactorielle	2000
18	Enquête mensuelle sur les industries manufacturières	Octobre 2001
18	Voyages entre le Canada et les autres pays	Octobre 2001
18	Comparaisons de la criminalité entre le Canada et les États-Unis	2000
19	Commerce de gros	Octobre 2001
19	Commerce international de marchandises du Canada	Octobre 2001
20	Indice des prix à la consommation	Novembre 2001
20	Commerce de détail	Octobre 2001
20	Assurance-emploi	Octobre 2001
21	Emploi, rémunération et heures de travail	Octobre 2001
21	Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières	Octobre 2001
21	Productivité du travail, rémunération horaire et coût unitaire de main-d'oeuvre	Troisième trimestre de 2000
